



COMMISSION DE DISTRICT  
DE L'ARBITRAGE

PROCES VERBAL N° 05  
SAISON 2018/2019  
Configuration Restreinte

Réunion du :

Lundi 10 décembre 2018

Président :

VIRCONDELET Dominique

Présents :

AUBRY Jean-François, KONARSKI David, MAIGROT Bruno, MEILLEY Jacques

MEYER Gaëtan, PIOT Richard, VINCENT Christophe

Assistent

GUIOLARD Didier

Excusés :

CAZIN Joël

Absents :

## 1. Informations

Suite aux derniers échanges avec le Président de District, la refonte des PV de la CDA est validée. Une réunion entre les membres du bureau CDA et le District sera planifiée avant fin janvier afin d'organiser et préparer les prochaines échéances.

Le paiement par virement des arbitres de District est reporté à la prochaine saison, nous invitons chaque Président et/ou trésorier à contrôler les montants demandés à chaque fin de rencontre et à faire remonter les écarts au secrétariat du District.

## 2. Audition arbitre

Un arbitre D2 ne s'est pas présenté à la convocation de la CDA pour s'expliquer sur le non envoi du rapport circonstancié à la commission de discipline et à son représentant de CDA à la suite d'une exclusion d'un joueur lors d'un match de D2. Ayant reçu un mail excusant son absence et son manquement, la CDA décide de lui appliquer la sanction administrative prévue et réprimée par le RI du 22-01-2017. Un courriel lui sera envoyé.

### 3 . Résultats examen Formation arbitres auxiliaires

La formation Arbitres Auxiliaires s'est déroulée le 01 décembre avec 12 candidats présents (sur les 13 inscriptions validées par le District).

A cet instant, 11 ont réussi le test en fin de séance. Avant de pouvoir officier sur les terrains une dernière séance obligatoire sera dispensée le 19 janvier 2019 de 8h00 au District Haute-Marne.

A la suite, ils seront observés et en cas de succès valideront leur formation intégrant ainsi la catégorie arbitre auxiliaire. Le responsable du pôle formation a la charge d'organiser cette séance de formation tablette et consignes administratives.

### 4 . Pole Désignations

Le responsable des désignations jeunes fait part d'un courriel d'un président de club relatant des incidents avec un jeune arbitre lors d'une rencontre U15 district. A la suite d'échanges les membres de la CDA décident de convoquer cet arbitre pour explications lors de la prochaine réunion.

Un manque de rigueur et de sérieux d'une majorité de jeunes arbitres est à déplorer.

Le responsable des désignations adultes informe que les échanges avec le département 10 et 70 sont terminés et reprendront après la trêve hivernale, il en découle de bons retours.

Des échanges avec les Vosges et la Côte d'Or pourraient être étudiés.

La Ligue reverse régulièrement des matchs de R3 et à ce jour des arbitres D1 et candidats Ligue ont officié à ce niveau.

Un rappel aux arbitres centraux qui ont l'obligation de faire un rapport au responsable des désignations en cas d'absence ou de retard d'un de ses arbitres assistants.

### 5 . Pole Observations

Le responsable des observations informe la commission qu'à ce jour 69 contrôles ont été réalisés dont 19 sur le mois de novembre.

Un arbitre stagiaire a été reçu à l'examen terrain.

Le nouveau barème d'indemnisation des frais des observateurs est en place.

### 6 . Pole Discipline

Le responsable du pôle discipline étant excusé aucune remarque n'est formulée.

### 7. Pole Formation

Dans un souci de se perfectionner sur le plan théorique et physique et/ou d'entretenir les connaissances des lois du jeu de tous nos arbitres de district jeunes ou adultes, un sondage sera envoyé prochainement afin de déterminer les axes d'améliorations que l'équipe de formation ETDA pourra apporter. A tout à chacun de répondre sérieusement à ce sondage afin d'y extraire les meilleures orientations à construire pour la saison 2019-2020.

Une formation arbitre se déroulera aux Creps de Reims sur janvier 2019, les inscriptions sont encore possibles (voir publication du District en date du 11-12-2018).

Un stage de perfectionnement adressé aux arbitres féminismes est programmé par la ligue du Grand Est le 23 mars 2019.

## 8 . Stage de mars 2019

Cette année le stage de mars se déroulera sur une seule demie journée : le samedi 30 mars 2019 13h30 à 18h00 environ.

Tous les arbitres y compris les stagiaires et auxiliaires nouvellement reçus doivent y assister, en complément du règlement intérieur de la CDA, une absence sera excusée si et seulement si un justificatif est fourni (travail, médical ...).

La journée se déroulera uniquement en salle et différents sujets assistés de vidéos seront abordés. Aussi, l'intervention des référents des différentes catégories d'arbitres sera à l'ordre du jour.

## 9 . Courriers divers

- Courrier d'un JAD sur la non perception de l'écusson d'arbitre, il lui sera remis lors de son audition du 04.03.2019.
- Courriel reçu d'un arbitre D2 en réponse à des mesures administratives émises à son égard.
- Courriel d'un JAD annonçant son changement de club.

## 10 . Tour de Table

- La réunion de la CDA restreinte du 04 février 2019 est annulée.

---

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance à 21h45.

Prochaine réunion plénière planifiée le 04/03/2019 à 19h00

Le Président  
Dominique VIRCONDELET

Le Secrétaire  
Christophe VINCENT